

Président par intérim : Michel Menin - 71 chemin Saint-Martin, 39210 Le Pin
e-mail : jardinfantastique@free.fr
Rédaction : François Jacquier - 25 rue du Curé Marquis 39170 St-Lupicin - ☎ 03.84.42.17.87
e-mail : jacquier.francois@wanadoo.fr
Site Internet du CDS Jura : <http://cgs39.ffspeleo.fr/>

EDITORIAL

138 ! Ça s'arrose !

Johan avait accepté, lors de notre AG de janvier 2017, d'assurer la présidence du Comité Départemental de Spéléologie, mais un brusque changement dans sa situation professionnelle, réduisant fortement ses disponibilités, se rajoutant à une expérience qui restait à acquérir, ce qui est normal pour un jeune, ne lui a pas permis d'assumer ses responsabilités comme cette fonction l'exigeait.

Ce 24 juin, il dut se résoudre à passer la main.

J'avais également accepté la fonction de président-adjoint, pensant n'avoir à apporter qu'une aide occasionnelle, et

remarquable, pour une activité assez sportive, mais très salissante, et puis elle est loin l'époque préhistorique où, selon les images d'Epinal, nous pouvions trainer nos femmes par les cheveux au fond des grottes...

Nous pouvons remarquer aussi, que 17 licenciés ont plus de 60 ans, et j'en suis. Avoir un président de 70 ans (dans deux mois) est un peu paradoxal, pour un CDS composé majoritairement de jeunes, alors les jeunes, commencez déjà à penser à vous investir dans la gouvernance du CDS pour la prochaine AG en janvier 2019.

Bonnes vacances à tous, et surtout bonnes découvertes pour ceux qui creusent au-dessus de Malchefroy ou de la Borne aux Cassots, et aux autres qui sauront mettre à profit ces sècheresses annoncées tant redoutées par d'autres, pour pousser leurs explorations.

Michel MENIN
Président par intérim

Clubs	Total	Total Hommes	Hom. + 60	Hom. 27 - 60	Hom. 18 - 26	Hom. - 18	Total Femmes	Fem. + 60	Fem. 27 - 60	Fem. 18 - 26	Fem. - 18
S C DU JURA	29	20	3	9	3	5	9	0	8	0	1
S C SAN CLAUDIEN	23	18	1	13	3	1	5	0	4	1	0
FOYER RURAL ARINTHOD	10	4	1	2	1	0	6	0	3	1	2
G R SPELEO DE POLIGNY	8	7	0	6	0	1	1	0	1	0	0
S.C LA CHATELAINE	7	7	0	7	0	0	0	0	0	0	0
SPELEO-CLUB LEDONIEN	21	17	2	10	2	3	4	0	1	2	1
LAGAF	14	9	0	8	0	1	5	0	5	0	0
CARS	11	10	6	3	1	0	1	1	0	0	0
EXSURGENCE	15	10	2	7	1	0	5	1	3	1	0
	138										

une suppléance rare, et me voici, propulsé président intérimaire, de plus, à la date la plus défavorable du fait de mon travail dans le tourisme, celle de l'ouverture de la pleine saison. Mais rassurez-vous, je m'arrangerai avec mon personnel pour être disponible quand il le faudra.

138, à quelques jours près, ce pourrait être la durée de mon mandat, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, mais ce n'est pas de cela dont il s'agit.

138, c'est le nombre de licenciés spéléos du Jura, un beau record, alors que depuis des années les effectifs plafonnaient autour de 100 adhérents.

Sur ces 138 membres de clubs, nous avons 36 femmes, ce qui est

VIE DU CDS

Réunion du Conseil d'Administration

Date : Vendredi 04 mai 2018

Lieu : Le Pin – au domicile de Michel Menin

Réunion débutée à 18h15

Présents : Johan Badey, Michel Menin, Christian Vuillemin, François Jacquier, Pascal Barrier, Dominique Guyétand, Eric David, Benoit Prioul, Jean-Pascal Grenier.

Excusés : Rémy Limagne, Sylvain Collin, Pascal Léglise, Claire Rault, Cloé David.

Invitée : Laure-Anne Cerman, chargée de mission activités de pleine nature au Conseil Départemental.

Intervention Laure-Anne Cerman

Afin de pouvoir la libérer au plus tôt, la réunion débute par la présentation de Laure-Anne Cerman.

Dans le cadre de la planification et pérennisation d'accès aux sites de pratique, le Conseil Départemental propose des aides aux différents Comités Départementaux du Jura qui touchent aux activités de pleine nature.

Ces aides peuvent être destinées à des actions de sécurisation, de signalisation ou autres projets étalés sur du long terme.

Ces aides sont soumises à l'acceptation d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (C.P.O.) s'étalant généralement sur une olympiade. Elles sont versées sous forme de subventions destinées à des investissements ou du fonctionnement et doivent être justifiées sur factures. A titre d'exemple une action sécuritaire peut être aidée jusqu'à 80%. La mise en place d'un dossier et son acceptation peuvent s'étaler sur deux ou trois mois.

La discussion s'engage sur le cas du brochage en cavité qui pourrait tout à fait rentrer dans ce cadre. D'autres sujets sont évoqués tel que l'achat de terrain dans certains cas ou une dotation généralisée d'analyseurs de gaz.

Bien qu'elle sorte du domaine de compétence des spéléos, la vire de Balerne est également évoquée. Laure-Anne mentionne que la pérennisation des sites de pratique intègre également les sentiers d'accès et les parkings. Cette cavité, une des plus fréquentées en initiation du Jura, a d'ailleurs fait l'objet d'une visite de découverte dernièrement par le service Sports du Conseil Départemental. Une autre visite est programmée le 28 mai à la Caborne du Bœuf.

Le C.A. se laisse un peu de temps pour étudier ces différentes propositions d'aides avant de s'orienter sur une demande bien définie.

Pollution canyon de Pissevieille

Un point est fait sur cette navrante affaire. Peu de nouvelles sur l'enquête en cours après de nombreux dépôts de plaintes dont celle du CDS. Des contacts sont en cours avec la Fédération qui doit également déposer une plainte

Grotte des Bordes

Courant mars des bruits nous sont parvenus à propos d'une fermeture possible de l'entrée de la grotte. La Communauté de Communes pense sécuriser les abords du sentier de randonnée qui passe à côté.

Une visite a eu lieu sur place le 10 avril avec Laure-Anne Cerman du Conseil Départemental pour essayer de trouver une solution qui apporterait une sécurité sans entraver l'accès des spéléos. Par la suite Laure-Anne a rédigé un rapport destiné à la Comcom en suggérant la pose d'une barrière ancrée à la roche et soutenue par deux piquets. Un contact sera pris avec monsieur

Chomat de la Comcom pour établir les modalités de la réalisation de cette barrière.

Les 50 ans du barrage de Vouglans

2018 marque le cinquantième anniversaire de la mise en eau du barrage de Vouglans. Deux jours de festivités marqueront l'évènement les 25 et 26 août prochains. Le maire de Cernon a pris contact avec Eric David pour étudier une action axée sur les explorations de la Caborne de Menouille et sur l'ensemble des recherches des spéléos sur la région.

L'abondance de glaise dans les premières galeries de la Caborne constitue un frein à un guidage souterrain, l'idée serait plutôt de préparer un stand avec topos, photos et panneaux explicatifs le long de la route en contrebas. Une tyrolienne dans la côte destinée aux enfants pourrait agrémenter le tout. Il serait toutefois nécessaire de prévoir la présence de quelques personnes sur place durant les deux jours.

Environnement

Réserve Naturelle Rivière de la Baume.

A la mi-avril Jean-Pascal a été contacté par un chargé de mission de la CPEPESC pour donner avis et conseils sur la description de la grotte qui figurera sur un panneau à l'entrée. Cette démarche semble étonnante quand on sait que l'avis du CDS a été totalement écarté lors de la phase de décision des périodes d'accès.

Au vu du texte proposé il a toutefois été répondu que la description d'une grotte idyllique avec décors de concrétions était plutôt malvenue quand on ne veut pas inciter les gens à aller déranger les chauves-souris...

Panneau grotte de Gigny.

Depuis plus de deux ans il était prévu de concevoir un panneau « chiroptères » en collaboration avec l'attaché « Natura 2000 » et la Comcom de la Petite Montagne. Les échanges n'ont toujours pas abouti et Eric propose donc de concevoir et réaliser ce panneau nous-mêmes, il se charge ensuite de présenter la facture à la Comcom.

Nettoyage de la Borne aux Cassots.

La date du dimanche 8 juillet est retenue pour un nettoyage et balisage dans le Réseau du Crocodile

Commission Canyon

Dominique Guyétand reprend la présidence de la commission et propose Rachel Humbert comme présidente adjointe. Proposition adoptée à l'unanimité par le C-A.

Une réunion doit avoir lieu prochainement aux Planches-en-Montagne avec le Maire, les gestionnaires de la centrale électrique, la FFME et le PGM de Morez afin d'étudier les conditions de réouverture du canyon de la Langouette.

Eric rappelle que notre fédération n'est pas délégataire de l'activité et ne peut en aucun cas s'engager sur une convention.

Projet pédagogique

Benoit Prioul expose plus en détail son projet professionnel éducatif dans le cadre du lycée Xavier Marmier de Pontarlier. En marge de quelques sorties souterraines encadrées Benoit pense développer avec ses élèves des programmes assez pointus tels que des recherches ADN sur *Niphargus*, étude et réalisation d'éclairages à Led ou observations hydrogéologiques sur le terrain. Pour les incursions souterraines Benoit sollicite le CDS pour le prêt de quelques casques. Le CDS-39 est déjà officiellement associé au projet et son logo figure sur les documents de présentation.

Finances

Eric rappelle que le dernier dossier de demande de subvention CNDS n'a pas été renvoyé, le CDS n'étant plus admissible compte tenu des nouvelles conditions d'obtentions énoncées.

Il est convenu que cette quasi radiation devrait faire l'objet d'un message de mécontentement auprès des services de l'état (DDCSPP).

Johan envisage de préparer un courrier et de le soumettre au C-A avant envoi.

Liste de diffusion

Compte tenu de sa proximité géographique et de son implication dans les équipes SSF-39, Eric propose d'inclure le Spéléo-Club de Louhans dans les destinataires de la mailing liste du CDS. Ceci principalement pour qu'il puisse disposer du code d'accès à la Borne aux Cassots.

Séance levée vers 22h30.

Un grand merci à la maîtresse de maison pour son accueil et sa collation.

*Le Secrétaire de séance
François Jacquier*

Journée Nationale de la Spéléologie

Le CDS 39 a mandaté le Spéléo Club Lédonien pour l'organisation des JNS 2018, le dimanche 8 octobre. Pour changer de l'habituelle visite de la borne aux Cassots, nous avons obtenu l'accord de la municipalité des Nans afin de pouvoir organiser cette manifestation dans la grotte de la Doye A.

Nous avons prévu au programme la sécurisation par une corde de la montée par le sentier jusqu'à l'entrée de la grotte et les visites dans la cavité, ainsi qu'une tyrolienne si l'on est assez nombreux. Une buvette sera installée au début du chemin d'accès.

Nous espérons vous voir en nombre lors de cette manifestation festive et promotionnelle pour notre activité.

Jean-Pascal Grenier



ACTIVITES DES CLUBS

L.A.G.A.F.

Une semaine «Vercors» intense et mouvementée...

Comme tous les ans, nous partons la deuxième semaine des vacances d'avril pour un massif regroupant les différentes activités du club, à savoir, spéléo, canyon, escalade et rando, Cette année, c'est le Vercors qui a été proposé par Apolline et Arnaud, et retenu par le club.

Question hébergement, notre président Guillaume avait fait un stage où la base était à Pont-en-Royans dans le gîte communal au centre du bourg, et au bord de la Bourne.

Nous serons jusqu'à une vingtaine lors du séjour, entre ceux qui resteront les huit jours et d'autres que trois ou quatre.

Arrivés le vendredi soir à cinq, nous attaquons le samedi par un petit canyon : l'étréot de Colombière. Petite descente agréable et pas très technique, idéale pour une mise en jambe. Nous en profitons pour passer chez Marie Rencurel « Aquatik canyon » à La Rivière pour un complément de matériel.

En fin d'après-midi, c'est la famille Bailly-Maitre qui nous retrouve.

Tard dans la soirée, Apolline et Arnaud, qui sont passés par Paris (?), nous rejoignent car le lendemain est programmée de longue date la traversée « Couffin/Chevaline ».

Dimanche matin, nous avons rendez-vous avec Olivier Garnier (président du CDS 26) à 9h sur le parking des grottes de Choranche. Nous avons pris soin de briffer Hector, notre jeune de 15 ans, pour lui inventer une date de naissance de majeur car lors de l'inscription, nous ne devons être pas plus de cinq adultes !

Finalement Olivier accompagné d'un jeune de 14 ans de son club nous accepte les 5 prévus + Hector qui finit par ne plus savoir son âge ! Nous prévenons Olivier qu'Hector est diabétique, mais ça ne le choque pas, vu qu'il a un jeune dans le même cas dans son club.

Très jolie traversée de 6 ou 7 heures avec la remontée de la rivière de Couffin, puis un bout de fossile pour redescendre ensuite la rivière Chevaline et ses jolis gours. Nous arrivons dans la grotte touristique juste pour le son et lumière, nous restons discrets en attendant que les derniers touristes soient partis.

Nous discutons avec Olivier de notre programme et notamment de la traversée Anciens/Brudour. Il nous donne son aval à condition d'aller reconnaître le « passage clé » la veille, et vérifier qu'il ne siphonne pas.

L'autre groupe, interdit de spéléo par le nombre limité, ira jouer dans le canyon ludique du Versoud inférieur.

Lundi, un groupe de canyonistes fous, se dirige vers le canyon du Ruzand avec sa cascade de 130 m. Bien que fractionnée en trois jets, ça reste bien gazeux. Nous resterons 7 heures dedans car nous sommes huit.

Pendant ce temps, Apolline, Arnaud, Cédric, Florian et Suzanne (12 ans), vont s'assurer que le point clé de Brudour passe, ce qui représente une sortie de 5 h aller/retour.

Un troisième groupe ira randonner dans les environs de Pont en Royans.

Mardi matin, l'équipe de six spéléos (Hector, Apolline, Emilie, Cédric, Arnaud et moi) partons vers 8h30 pour la station de Font d'Urle où se trouve le départ de la traversée des Anciens.

La température matinale est de 7°C, la journée s'annonce ensoleillée.



Nous entrons dans le gouffre vers 10 h, Le P48 est déjà équipé, nous enfions nos bas de néoprène dans la « gare de triage » où nous cassons également la croûte. Le niveau d'eau est normal et toute la première partie de la rivière est un joli « aqualand » avec de jolis méandres et de belles cascades. La progression continue d'être agréable, malgré les arrivées d'eau qui se font de plus en plus nombreuses de part et d'autre du collecteur. Dans les passages un peu plus étroits, on sent l'eau qui pousse...

Une cascade inclinée qui brasse bien, suivie d'une remontée sur corde pour passer un siphon par un passage supérieur nous pose quelques problèmes à cause du débit important.

Il est presque 19h quand nous empruntons le passage supérieur fossile et redescendons dans le collecteur. Après quelques dizaines de mètres, je progresse en tête, jambes et bras écartés et Cédric se fait embarquer par la poussée de l'eau, mais arrive à s'arrêter derrière moi !

C'est le moment où on se regarde tous et où la question se pose : on fait quoi maintenant ?

Soit on continue en s'assurant avec des cordes dans les endroits où le débit est trop difficile à maîtriser soit on retourne dans le passage fossile

nous mettre à l'abri pour la nuit, le temps que le débit redescende.

Nous prenons un repère du niveau d'eau, car on est tous à peu près sûrs que c'est la fonte des neiges qui est la cause de l'augmentation du débit. Donc, d'un commun accord, nous rebroussons chemin jusqu'au passage supérieur où Emilie organise l'installation du point chaud grâce à nos six couvertures de survie, notre ficelle, nos pinces à linge. Ensuite nous enlevons nos combinaisons et gardons le bas de néoprène et les chaussons.

Arnaud, qui n'a pas de « petit haut », prendra mon spéléo-poncho.

La température est de 5 °C, nous avons une calbonde, une grosse bougie maison avec mèche en carton, d'autres bougies longues durées de chez Expé, un réchaud à gaz et un réchaud P3RS à alcool.

Nous commençons à grignoter les restes du midi et Emilie nous fait de la soupe. La température dans le point chaud monte autour des 14°C, malgré le courant d'air dans ce passage.

Nous nous serrons deux par deux, pour profiter de la chaleur humaine (ça fera causer plus tard !) et essayons de dormir un peu, avec le bruit assourdissant de la cascade qui est à une vingtaine de mètres. Nous décidons de rester dans le point chaud jusqu'à l'épuisement de nos sources de chaleur. La grosse bougie sera prolongée en faisant fondre les autres dedans.

Nous parlons entre nous de la terrible nuit que le reste du groupe et notamment les parents d'Hector doivent passer ; ils avaient consigne d'appeler les secours si nous n'étions pas sortis à 2 h du mat.

Au cours de la nuit, Hector est pris d'une envie d'uriner, mais pas question de sortir, une bouteille d'eau vide fera l'affaire ! Et en plus, ça fait une bonne bouillotte ! Si, si je vous promets ! Puis un peu plus tard, c'est le tour d'Emilie. Mais ce n'est pas facile dans une bouteille ! Alors elle utilise la casserole de la soupe et remplit une autre bouteille ! Et une deuxième bouillotte !

Tout au long de la nuit, Hector vérifiera sa glycémie, mais pas de soucis, il gère super bien.

Vers 7 h du mat, nous décidons de sortir et d'aller voir le niveau d'eau. Super ! Il est redescendu de 30 à 40 cm !

Ca donne un coup de fouet à tout le monde et malgré un sommeil léger et entrecoupé, l'équipe est en bonne forme.

La progression dans la rivière est à nouveau aisée. Nous descendons les dernières cascades et lors de l'équipement de la dernière C20 vers 10 h, j'aperçois de la lumière en bas ! Eh oui, c'est un membre du spéléo-secours qui arrive. Nous le rassurons et il repart de suite prévenir ses collègues.

Nous les retrouvons tous vers le point clé où ils nous prendront nos kits pour nous soulager.

Vers midi, après 27 h sous terre, nous sortons du gouffre de Brudour au milieu des pompiers, des

gendarmes et du chef de cabinet du préfet et surtout de nos amis(es) ou parents pour lesquels l'attente est enfin terminée,

Après les formalités d'enquête et de communication aux journalistes, les pompiers nous offrent un petit repas « ration de survie ».

Retour au gîte et sieste obligatoire pour les rescapés.

Mercredi après-midi : repos pour tous !

Jeudi : de nouveau le canyon du Versoud inférieur pour ceux qui ne l'avaient pas fait le dimanche et balade à la grotte de Bournillon (qui était en crue) pour les autres.

Vendredi, nous partons pour la rivière de Gournier, option tous en néo car nous n'avons pas de canot. Après la traversée à la nage et l'équipement de la main courante pour arriver dans la partie fossile, nous enlevons les néos et parcourons cette belle galerie jusqu'au deuxième accès à la rivière où nous renfilons les néos. Nous remontons cette belle rivière jusqu'à la cascade de 12 m où nous décidons de faire demi-tour.

Une belle sortie bien aquatique avec un saut de 4 m dans le lac pour finir.

Pour ceux qui en avaient assez des grottes bien aquatiques, visites de l'Antre de Vénus à Méaudre : magnifique cavité très concrétionnée accessible par une trappe et un puits de 15 m,

Retour au gîte pour la dernière soirée et retour le lendemain dans nos demeures.

Christian Feuvrier

Un gouffre s'ouvre à Ranchot

Lors des foins, un propriétaire terrien de Ranchot a vu s'ouvrir dans son champ, un gouffre de 5 m de diamètre et de 8 à 10 m de profondeur.

Il prévient le maire qui informe Manu Tissot à son tour. Manu m'appelle et nous décidons d'aller jeter un œil ce lundi 25 juin.

Impressionnant effondrement avec une suite possible au fond sur le côté mais terriblement instable... Ni Manu ni moi n'avons envie de descendre...

Nous avons visité un petit gouffre non loin de là il y a quelques années. Un petit regard sur un



ruisseau souterrain qui siphonnait immédiatement des 2 côtés. Nous le retrouvons rapidement ; il est un peu obstrué et nous n'apercevons plus le ruisseau.

Nous décidons de ne pas aller plus loin ce soir, mais nous allons voir comment évolue l'effondrement avant de tenter la descente.

De prochaines infos à venir...

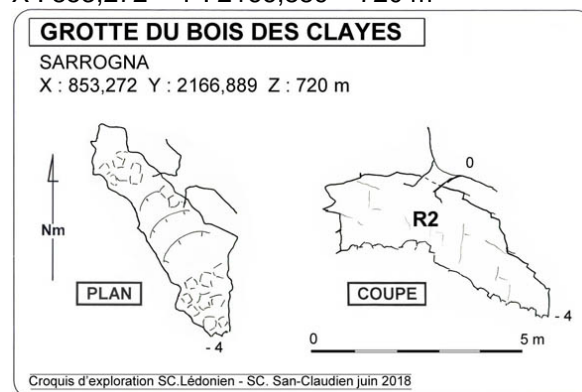
Christian Feuvrier

S.C.L / S.C.S.C

Grotte du Bois des Clayes

Commune : Sarrogna

X : 853,272 – Y : 2166,889 – Z : 720 m



Grotte découverte par Tristan Noyère, technicien Natura 2000 de la Comcom Petite Montagne.

Visite SC Lédonien (JP. Grenier et C. Vuillemin) et SC San-Claudian (G. Ballet et F. Jacquier) le 13 juin 2018.

Orifice de 0,7 m de diamètre s'ouvrant par un ressaut de 2 m au plafond d'un tronçon de galerie d'une dizaine de mètres de long. Le point bas à -4 m est obstrué par un éboulis.

Présence de 4 salamandres et d'un petit rhinolophe. Débris d'une poterie vernissée dans l'éboulis terminal.

Il semblerait que la grotte ait servi d'abri sans pouvoir en déterminer une époque précise.

François Jacquier

Spéléo-Club du Jura

Le S.C.J fait de la première !

Une fois n'est pas coutume : le SCJ fait de la première !

Alerte par un habitant, « un gouffre dangereux s'est ouvert en plein pré entre Lemuy et Arc-sous-Montenot ». Bon, allez, une corde de 40 ? Non : 60, soyons fous ! Rencontre au bord du chemin, en effet à quelques dizaines de mètres de là, un trou d'un bon mètre de diamètre dans la terre. La roche apparaît vers -2, il semble bien qu'il y ait une quinzaine de mètres de profondeur. Amarrage sur arbre à... 30 mètres de l'orifice, déviation sur burin, et explo d'un P13 suivi d'un R4, et suivi de rien ! Argile omniprésente. Tout

est hermétiquement bouché, et particulièrement dégueu... Profondeur = -17 m.

Heureusement, le rosé était bien frais chez l'habitant !

Détail supplémentaire : eh bien à cinquante mètres près... c'est dans le Doubs, commune d'Arc-sous-Montenot !

Geneviève DALLER / Rémy LIMAGNE

Exsurgence

Arts martiaux et spéléo !

Week-end découverte de la spéléologie du Bushido Club Versoix (Genève), académie de Jujitsu les 26 – 27 mai 2017.



L'association Exsurgence a accueilli 13 enfants de 8 à 12 ans ainsi que 5 adultes du club Bushido de Genève (BCVG) (en collaboration avec Jeunesse et Sport) le week-end du 26 – 27 mai à Mirebel.

Deux groupes ont été constitués pour les différentes activités du samedi après-midi et dimanche matin. Chacun d'eux ont dépassé leurs limites dans l'exploration et la découverte de la Borne aux Cassots encadré par Sylvain Michaud (brevet d'état) ainsi qu'un baptême de progression sur cordes avec rappel au site d'escalade de Mirebel encadré par Damien Guilloit (initiateur d'escalade).

La 1^{ère} demi-journée d'activités passée, les participants étaient attendus à leur hébergement prévu à Mirebel au Youto avec son Tuyé en pierre pour se sustenter autour d'un feu (brochettes, grandes salades, boissons et produits locaux au menu), échanger, rigoler autour de derniers jeux avant de les laisser regagner des forces pour le lendemain.

Dimanche matin, petit déjeuner à 8h00 pour repartir en activités. Le temps d'un pique-nique copieux à midi, remise de petits diplômes et cadeaux, les voici repartis de l'autre côté du Jura à Genève avec un grand sourire, un soupçon de fatigue et des images plein la tête.

Le séjour était une magnifique réussite à reconduire, des jeunes volontaires avec une soif de découvrir de nouvelles activités et le tout dans une superbe ambiance ensoleillée !

Merci au Bushido Club et les accompagnants, aux membres d'Exsurgence : Sylvain pour la spéléologie, Damien pour le rappel, Katiana pour l'organisation et logistique, Sido et Flo pour l'aide générale.

Katiana Messerli & Sylvain Michaud

COMMISSION SECOURS

Compte-rendu journée formation

Samedi 2 juin : journée de formation à Montrond, sous le soleil ! Une bonne participation, avec 16 personnes de 6 clubs :

Eric DAVID, Jean-Luc GABET, Christophe SCHNEIDER, Frédéric GAVAND, Bruno MISCHLER, François JACQUIER (Spéléo-Club San-Claudien), Grégoire LIMAGNE, Rémy LIMAGNE (Spéléo-Club du Jura), Sylvain COLLIN, Wim CUYVERS (GRS Polinois), Johan BADEY, Jean-Marie BLONDEAU, Michel MENIN (Spéléo-Club Lédonien), Marjorie MARTIN (Exsurgence), Simon MOUREAU, Frédéric THOMASSET (Spéléo-Club Louhannais).



Apprentissage ou révision des techniques de base le matin, puis montée de la civière sur une quinzaine de mètres par deux balanciers et sortie avec palan.

Rémy Limagne

Un stage national dans le Jura

Pour la seconde année consécutive se tenait à Châtillon dans le Jura le stage national transmission du SSF du 28 avril au 1^{er} mai 2018. Neuf stagiaires de diverses régions de France ont fait le déplacement pour cette formation et



ont été accueillis du mieux possible et dans une bonne ambiance par le staff du SSF-39.

Ambiance studieuse, manipulations en tous genres et échanges d'expériences ont rythmé ces 4 jours intenses.

Denis Millet

COMMISSION CANYON

Réunion de travail réouverture Canyon de la Langouette

Date : lundi 25 juin 2018

Lieu : Mairie des Planches-en-Montagne

Participants :

- Gérard CARLAMY – Maire de la commune des Planches-en-Montagne et Vice-Président en charge du tourisme à la Communauté de communes Champagnole-Nozeroy-Jura.
- Jean-Luc GONIN - Directeur du service tourisme de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura.
- Gaëtan SEON – Chargé de projets hydroélectriques au sein de la société ARTESOL, propriétaire de la centrale électrique.
- Jérôme DEPARIS : exploitant de la centrale.
- Alain JEUNET - Gardien de la centrale électrique.
- Guy JEANTET - Membre actif de l'association des Professionnels de la Spéléo et du Canyoning du massif du Jura, remplaçant de Monsieur BINOT (excusé), membre du Syndicat National des Professionnels de la Spéléo et du Canyon (SNPSC).
- Yoann MARGUET - Peloton de Gendarmerie de Morez.
- Olivier GRILLOT - Service Départemental d'Incendie et de Secours - Conseiller technique GSMP ;
- Laure-Anne CERMAN - Chargée de mission activités de pleine nature au sein du Conseil

Département du Jura - Pôle d'Appui aux Territoires - Service Appui et Assistance aux Territoires - Mission Tourisme.

- Patrick BOUVIER - Conseiller Technique au sein de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, fédération délégataire.

- Dominique GUYETAND – Président de la commission canyon du Comité Départemental de Spéléologie.

- Rachel HUMBERT – Vice-présidente de la commission canyon du Comité Départemental de Spéléologie.

- JérémY PIGNIER – Entrepreneur dans le domaine des travaux spéciaux et président de l'association JuracanyonRIF.

C'est à l'initiative du Comité Départemental de Spéléologie du Jura (CDS39), en partenariat avec le Comité Territorial Jura de la Fédération Française Montagne et Escalade (FFME) et le Conseil Départemental que cette réunion a vu le jour.

Le constat réalisé était simple : le nouvel ouvrage hydroélectrique installé sur le site ne permet pas aux pratiquants de se mettre à l'eau au même endroit que les années précédentes et un arrêté municipal interdit la pratique depuis 2017 en raison de matériaux tombés dans les gorges. Un contact pris avec le Maire et avec le propriétaire du site laissait penser que la discussion était ouverte pour une réouverture après travaux et sondage du canyon. Une date a pu être trouvée et la réunion avoir lieu.

Les points évoqués sont les suivants :

- Discussion sur un possible lieu pérenne de mise à l'eau.
- Discussion sur les sondages à réaliser ou faire réaliser afin de s'assurer de la sécurité du site notamment au niveau des deux premières vasques où il semblerait que des matériaux soient tombés suite au chantier sur la station hydroélectrique.
- Présentation d'une zone qui pourrait nécessiter une purge, grand couloir en aval du parcours.
- Discussion sur un projet de panneau de départ qui serait positionné au niveau de la mise à l'eau.
- Discussion sur l'ouverture d'un parcours temporaire, avant aménagement d'un accès pérenne.

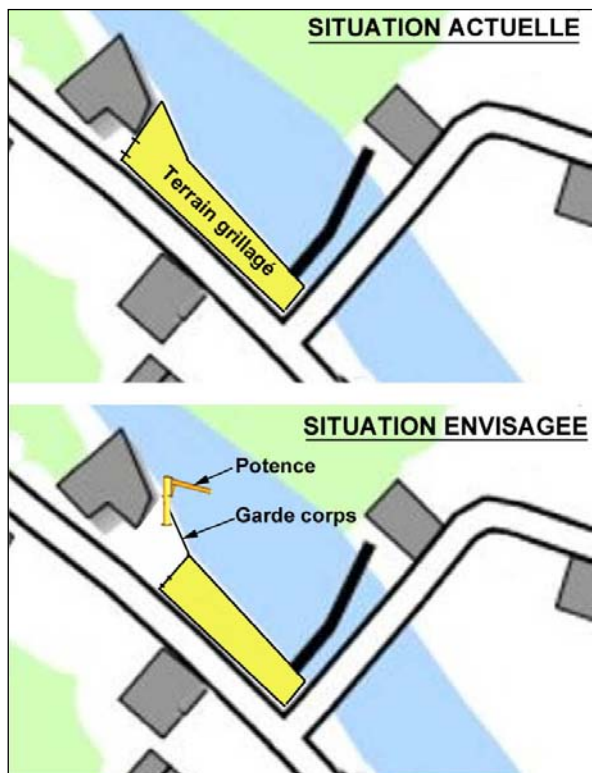
Rachel HUMBERT débute la réunion en remerciant les participants pour leur présence et demande à chaque intervenant de bien vouloir se présenter. Elle rappelle ensuite les objectifs de la réunion et Monsieur GONIN présente brièvement les modalités de fonctionnement de la centrale. Celle-ci ne présente pas de danger pour la pratique, son mode de fonctionnement étant quasiment inchangé.



Le cadre étant posé, plusieurs options pour la mise l'eau sont exposées :

- Mise à l'eau sur la propriété privée rive droite (comme auparavant) et désescalade de la partie en béton du barrage. Cette solution pose plusieurs problématiques, notamment le fait qu'il faut aménager l'ouvrage existant, qu'un équipement sur le béton risquerait de créer des embâcles et que le temps de la descente, la sécurité des pratiquants n'est pas assurée. Elle n'est donc pas retenue.

- Le terrain avant le bâtiment de la station appartient à la société ARTESOL, une possibilité serait de modifier le grillage existant afin de créer un passage – couloir- voire d'ouvrir plus largement l'accès à l'esplanade. Celui-ci devrait être suffisamment sécurisé pour que les promeneurs ou enfants du village ne risquent pas de tomber.



L'idée est de pouvoir satisfaire tous les acteurs dans le projet à mettre en œuvre dans le respect de ce site inscrit (mesure de protection issue de la loi du 02/05/1930).

Ci-dessus, la potence permettrait la mise à l'eau des canyonistes (une corde serait indispensable), les gardes corps, du même type que ceux

servant sur le sentier de randonnée serpentant le long de la gorge, permettraient un nouveau point de vue aux promeneurs sur la gorge.

Les gabions, ou enrochement, éviteraient aux véhicules de stationner sur la zone.

Des devis vont être demandés par l'association des professionnels de la Spéléo et du Canyoning du massif et

par la commission canyon du CDS. Les deux structures et le CTFFME gèreront, ensemble, le dossier d'aménagement à présenter à la communauté de communes. Jérémie PIGNIER, en qualité d'entrepreneur, se propose d'établir un devis. Afin que le propriétaire de la centrale puisse conserver un accès aux installations électriques, le portail serait déplacé.

La question de la possibilité que l'association de professionnels loue, dans le cadre d'un bail emphytéotique (bail immobilier de très longue durée, généralement de 99 ans), la partie permettant d'accéder à la centrale, sera posée au directeur d'Artesol.

L'association de professionnels demande également si l'achat de cette partie du terrain est envisageable.

L'ensemble des interlocuteurs présents donne un accord de principe sur ces propositions.

Le second point de l'ordre du jour est donc étudié : les matériaux tombés dans la gorge.

Au cours des travaux, des crues ont emporté des matériaux à l'intérieur de la gorge. Certains ont pu être récupérés mais il semblerait qu'il en reste.

Il est décidé que l'association des professionnels aille sonder les vasques ainsi que la totalité du canyon pour se rendre compte de l'éventuel encombrement.

Monsieur le Maire des Planches-en-Montagne rédigera une autorisation nominative spécifique pour ce contrôle. L'association des professionnels communiquera les noms des intervenants à Rachel pour diffusion.

L'état des lieux sera réalisé début juillet. Les membres de l'association en profiteront pour réaliser la descente du canyon dans son intégralité et déterminer si des purges sont nécessaires. Ils informeront ensuite la commune, la FFME, le CDS et le Conseil Départemental des éventuels travaux à réaliser.

Une visite de l'aval est réalisée afin de se rendre compte de la zone de purge découverte par les membres du CDS en mars dernier. Les rochers sont tombés dans le canyon. La roche est à nouveau « propre ». Néanmoins, un contrôle sera fait ainsi qu'une purge si nécessaire. En cas de doute quant aux blocs rocheux plus massifs (qu'une simple purge ne peut traiter) monsieur le Maire serait informé.

Réouverture du canyon

Afin que les professionnels et pratiquants puissent utiliser le canyon avant la réalisation des

travaux de pérennisation de l'accès, il est convenu qu'une fois le sondage et les levées de doute réalisées, le canyon rouvrira par arrêté municipal pour sa partie aval à compter de la C5. L'accès pourra ainsi se faire depuis la passerelle, en rappel.

L'association des professionnels se chargera de l'ensemble de l'information et de la signalisation de cette pratique temporaire, panneau de départ indiquant la démarche en cours, l'autorisation exceptionnelle de la pratique, le topo avec point de départ modifié – C5, le dispositif de rappel (signalétique parking, accès, partie interdite, panneau de mise à l'eau pérenne).

Laure Anne CERMAN montre à Monsieur CARTLAMY le projet de panneautage qui pourrait être positionné en amont du canyon. Celui-ci est une ébauche. Des éléments concernant le fonctionnement de la centrale et l'information du passage sur des zones privées devront être ajoutés. Une concertation sera proposée pour en définir le contenu dès que le lieu d'accès pérenne sera contractualisé.

Arrêté municipal

Le nouvel arrêté d'ouverture partielle sera affiché au parking, en C5 et à proximité du pont amont (ancien lieu départ) format A3.

Les représentants des canyonistes professionnels et amateurs remercient vivement le propriétaire et le gestionnaire de l'usine électrique ainsi que Monsieur le maire et le Département, pour leur écoute et leur volonté de trouver une solution satisfaisante pour tous.

La réunion prend fin à 16h30.

Complément

Un échange téléphonique puis mail entre Rachel HUBERT et Gaëtan SEON en date du 26/06/2018 a fourni le complément d'informations ci-dessous.

Monsieur SEON ayant pu échanger avec son directeur Mr ROULET, il a apporté les demandes complémentaires suivantes à Rachel HUBERT. Monsieur ROULET, ne voit, de prime abord, aucun inconvénient au lieu de mise à l'eau envisagé mais demande à ce qu'une **protection soit placée sur la conduite forcée** en contre bas afin que les pratiquants ne puissent pas rentrer en contact direct avec elle lorsqu'ils descendent en rappel (chute de cailloux, saut, réception mal amortie). La protection envisagée ne concernerait que la conduite se trouvant sous la potence.

Les devis à demander aux professionnels devront comporter un dispositif de passage de la conduite. Une interrogation des professionnels sur l'option la plus à même d'être mise en œuvre pour cette protection devra être réalisée.

Le propriétaire demande également à ce que les **interventions de maintenance et d'entretien soient prioritaires** sur les accès au canyon par les pratiquants. Ce point devra être intégré à l'acte signé entre les parties.

Soit il s'agit de gros travaux, type remplacement, auquel cas ces travaux sont prévus en avance et l'entreprise peut informer les différents représentants (pas de travaux de ce genre prévu à court terme), soit il s'agit de travaux de reprise ponctuelle, avec une durée courte (de l'ordre de la journée) et une fréquence très faible.

Toutes les restrictions envisagées nécessaires à l'entretien de l'installation hydraulique seront à prendre en considération dans l'acte qui liera les parties (convention, bail ou autre). Les aménagements (potence et passage sur la canalisation) devront être conçus en concertation afin de minimiser voire d'éviter tout impact sur l'entretien de ses installations par l'entreprise ARTESOL. Un dispositif d'information préalable aux travaux (autant que faire se peut) devra être mis en place pour minimiser l'impact sur l'activité canyon (prévoir dans l'acte de prévenir, la Mairie, les professionnels, l'office de tourisme, la FFME, le CDS ?).

Rachel Humbert

COMMISSION ENSEIGNEMENT

Retour sur la mésaventure LAGAF

Analyse des circonstances

Le récit de Fefe (pages 3 à 5) est intéressant à plus d'un titre, car il permet de conduire des réflexions sur notre propre pratique, et probablement d'en tirer des enseignements en termes de prévention.

Il n'est évidemment pas question de juger ! Je serais d'ailleurs sûrement le moins bien placé pour cela, tant cette mésaventure présente de similitudes avec celle que j'ai moi-même vécue il y a quatre ans...

- La prise de renseignement auprès des « spéléos locaux ». Une précaution qui peut s'avérer très utile, à condition de ne pas tomber sur un hurluberlu. Mais là en l'occurrence, c'était le président du CDS ! Seulement voilà, tout le monde peut se tromper, mal évaluer, oublier. Surtout d'ailleurs quand on connaît parfaitement un réseau. Moi-même une fois j'ai envoyé des gens à la Borne aux Cassots, malgré un orage phénoménal... et ce fut très « limite » pour eux.

- La reconnaissance préalable. Vérifier le niveau d'eau à la sortie, ou l'équipement d'un puits, c'est souvent essentiel avant de se lancer dans une traversée. Et là, attention aux « évidences » ! Près de chez nous, plus personne ne va vérifier si la grotte Baudin est équipée avant de faire la traversée du Verneau. Car elle est réputée l'être en permanence. Sauf que le jour où une corde sera trop touchée, ou juste remontée par maladresse en haut d'un puits, ça ne va pas être drôle...

- La météo, cette éternelle inconnue... Bien sûr on se méfie : du risque d'orage, de la pluie avant, de la pluie pendant. Mais quand chaleur et grand bleu sont garantis, c'est feu vert ! En tout cas dans le Jura. Car en avril, à 1500 m d'altitude, un autre paramètre est à prendre en compte : ce qui reste à fondre fondra, et ça, c'est de l'eau... Eh bien ce n'est pas si évident à anticiper quand on ne pratique pas régulièrement en montagne.

- Le processus de décision : ça passe ou ça casse ? Lorsque les choses ne se déroulent pas comme prévu, quand le doute s'installe et que les clignotants s'allument... il faut savoir décider. Et c'est d'autant plus difficile quand on s'approche de la sortie. J'ignore si quelqu'un a décidé pour tous, ou s'il y a eu concertation, mais j'ai une certitude : vous avez pris la bonne décision. Forcer la nature, c'est le coup de poker, attendre qu'elle se calme paye toujours.

- Gérer l'attente : avec quoi ? Six couvertures de survie, des bougies, des réchauds, et (un peu) de bouffe. Ben c'est déjà pas mal ! Mais il y a une réalité : quand tout un groupe doit attendre, le point chaud, il est toujours trop petit. Donc quelques couvertures et friandises de plus dans le bidon, c'est peut-être une bonne idée. En tout cas, l'astuce de « la bouillotte à pipi »... respect ! Je la replacerai.



- Ne pas se résigner ! Le niveau baisse : banco. On dit que le froid et le manque de sommeil paralysent le cerveau, et c'est exact. Vous avez néanmoins su faire un autre choix : foncer quand les conditions s'améliorent. Une seconde fois c'était le bon. Ouf, heureusement...

27 heures les amis ? Avec à peine plus de patience, vous battiez mon record ! Qu'on y pense : « cela n'arrive pas qu'aux autres » !

Rémy Limagne



Quelques perles de la presse...

« Les six spéléologues bloqués ont donné l'alerte vers 4h30 ce mercredi matin ». Est-Républicain. [Quand je pense que moi j'ai pas de réseau à Châtelneuf...]

« Les six personnes coincées dans la grotte du Brudour ont été secourues ce mercredi midi. Il

s'agit d'un groupe de **la GAFFE de Fraisans (Jura), le club de spéléologie local** ». Le Dauphiné Libéré.

[Evidemment, quand on porte un nom pareil, c'était inévitable !]

« Opération de secours à Bouvante / Font d'Urle : levée du dispositif Orsec. Une vingtaine de secouristes a été mobilisée entre les pompiers et les **spéléologues** de la Fédération Française de Spéléologie. Tout le monde est sain et sauf. Bravo à tous ». Préfet de la Drôme (page Facebook)

[Eh bien, tous les « spéléologues » vous remercient pour ces mots Monsieur le Préfet]

Sinon un reportage de France 3 Auvergne-Rhône-Alpes très factuel et objectif :

https://youtu.be/HIDo7_RE1B8

Rémy Limagne

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Les membres du SCL nettoient les cavités du Haut-Jura !

Plusieurs belles classiques du secteur de Mignovillard ont fait l'objet d'une dépollution ce printemps tels que le gouffre de la Roche, le gouffre de Roche-Paradis, la Baume de la Source, la Baume de Ronde « A » ou encore l'entrée de la Baume de Moru « A ». Une remorque complète constituée de ferrailles, de bouteilles en verre, de bâches plastique... a été emmenée à la déchetterie. C'est avec des petits gestes simples de notre part et de la prévention auprès de nos amis et des collectivités que nos cavités resteront propres. N'hésitez pas à remonter les déchets que vous trouvez sous terre, les spéléos de demain vous en seront reconnaissants.



Précautions : Une clôture haute d'environ 2 mètres a été mise en place autour de la Baume de Moru « A » ; malheureusement les personnes qui l'ont installée ont jeté l'ancienne dans la cavité. Nous avons commencé à nettoyer mais ils restent encore du travail. Soyez prudent !

Le Spéléo Club Lédonien

DIVERS

Mise en garde !

A l'attention des clubs qui organisent des chantiers de désobstruction

La pratique de la spéléologie n'est pas une activité sans risques, nous en avons tous conscience, nous sommes formés à cela, et une pratique dans les règles ne devrait être sujette à accident que du fait d'un élément imprévisible, dont nous ne serions pas responsables.

Lorsque l'on entreprend un chantier de désobstruction, nous pouvons modifier les équilibres naturels des parois, effectuer des manœuvres avec du matériel, dans des conditions qui ne permettent pas toujours de travailler dans les normes, ce qui peut présenter des risques : perte du chargement d'une benne lors du treuillage par exemple, rupture de câble, etc.

Nous sommes majeurs, c'est donc en toute connaissance de cause que nous nous exposons parfois à certains de ces risques, en les acceptant, et en en prenant la responsabilité.

Un pratiquant mineur, reste sous la responsabilité des adultes participant à l'opération, et on ne peut en aucun cas considérer qu'il accepte le risque en toute connaissance de cause, de ce fait, son accord n'a aucune valeur. Cela signifie qu'en cas d'accident, c'est chez les spéléos présents sur les lieux de l'opération, et le Président du club que sera recherchée la responsabilité.

En conséquence, vous devez prendre toutes les précautions pour que rien ne puisse être qualifié de « négligence », ne pas laisser s'exposer à des risques des personnes mineures lors de vos travaux, et celui qui dirige le chantier doit se comporter en toutes circonstances « en bon père de famille ».

Michel MENIN

Président par intérim du CDS 39

« Le Karst Comtois n°1 »

Le GIPEK va faire paraître très prochainement une revue de qualité, « Le Karst Comtois ».

Vous trouverez dans cette revue de nombreux articles relatifs aux différentes facettes de la spéléologie dans les départements de la Franche-Comté, à travers la thématique chère au GIPEK de connaissance, d'étude et de protection du milieu karstique.

Pour celles et ceux qui n'auraient pas eu l'info, l'appel à souscription est ici :

<http://boutique.gipek.fr/home/29-le-karst-comtois-n1.html>

Dépêchez-vous car il sera bientôt trop tard pour la souscription à 12 €.

Jean-Pascal Grenier



Dates à retenir

- Samedi 25 et dimanche 26 août - Les 50 ans du barrage de Vouglans
- Samedi 8 septembre - Barnum Favière
- Dimanche 8 octobre - Journée Nationale de la Spéléo grotte de la Doye aux Nans

Comme un air de vacances !

Comment reconnaître votre activité sportive en fonction de votre bronzage ?

Bonnes vacances à tous et méfiez-vous des coups de soleil !

